

HABILITATION ELECTRIQUE

BS/BP/BE MANOEUVRE

PERSONNEL NON ELECTRICIEN

Contexte :

- Le décret n° 2010-1118 du 22 septembre 2010, relatif aux opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage, impose, entre autres, à l'employeur de délivrer une habilitation électrique ainsi qu'un carnet de prescriptions.
- L'arrêté du 26 avril 2012, relatif aux normes définissant les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage fixe la NF C 18-510 comme référence des normes.

Objectifs :

- Exécuter en sécurité des interventions de remplacement et de raccordement simples, des manœuvres dans le respect des textes et de la norme NF C 18-510
- Assurer en sécurité la pose, la manutention et la connexion de modules photovoltaïques.

Personnes concernées :

- Personnel non électricien chargé d'assurer des travaux élémentaires ou des dépannages simples

Pré-requis :

- Compétences élémentaires en électricité nécessaires
- Maîtrise de la langue française

Accessibilité :

- La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap. Nous consulter au préalable.

Dispensateur de formation :

- Formateurs reconnus compétents selon la norme NF C 18-510

Durée du stage :

- Formation initiale : 2 jours
- Formation recyclage : 1,5 jours

Méthodes et moyens pédagogiques :

- Exposés interactifs pour la théorie, étude de cas
- Mise en situation pratique et jeux de rôle
- Manipulations de dispositifs de sécurité, d'EPI et de composants électriques basiques

Mode de validation :

- Certificat de stage
- Évaluation à la fin de la formation
- Délivrance d'un avis après formation et d'un titre d'habilitation pré-renseigné

Dispositif de suivi :

- Feuille d'émargement par demi-journée
- Attestation de stage
- Délivrance d'un titre d'habilitation pré-renseigné des symboles proposés par le formateur

Responsable pédagogique :

- OURABAH HOUARI**

CONTENU DE LA FORMATION

PARTIE THEORIQUE

Notions élémentaires d'électricité
Les dangers de l'électricité
Le courant électrique et le corps humain : Matériel de protection individuel et collectif
Les zones à risque électrique
Définitions relatives aux ouvrages, opérations, zones et locaux
Analyse générale des nouvelles règles de sécurité décrites dans la publication NF C18-510
Les niveaux d'habilitation
Consignes et procédures d'intervention BS et documents
Utilisation des matériels et outillages de sécurité.
Consignes d'intervention BE manœuvre
Conduites à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.
Les matériels électriques BT et TBT d'une chaîne photovoltaïque^{SEP}
Les moyens de protection individuelle (l'identification, l'utilisation et la vérification)^{SEP}
Les limites de l'habilitation BP^{SEP}

Pour le recyclage : Partage d'expérience du stagiaire en ouverture

MISE EN SITUATION PRATIQUE

Evaluation des risques électriques
Mettre en place les protections nécessaires
Travailler ou circuler dans une zone protégée
Travailler en sécurité selon matériel et situations
Remonter les difficultés rencontrées
Intervenir en cas d'accident corporel ou d'incendie
Evaluation des acquis par un test

